

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 21 (1883)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Une visite au nouvel hôpital  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187622>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :	
SUISSE : un an . . . . .	4 fr. 50
six mois . . . . .	2 fr. 50
STRANGER : un an . . . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES:
La ligne ou son espace, 15 c.
Pour l'étranger, 20 cent.

**Une visite au nouvel hôpital.**

Le nouvel hôpital étant maintenant terminé, nous avons voulu le visiter une dernière fois, dans son ensemble, avant l'entrée des malades, qui aura lieu dès les premiers jours de la semaine prochaine.

Assis sur le point culminant du Champ-de-l'Air, d'où il domine majestueusement Lausanne et le bassin du Léman, il pourrait faire croire tout d'abord à une somptueuse demeure habitée par quelque gros millionnaire ; mais on éprouve un sentiment bien doux en songeant à sa destination. Ordinairement, l'aspect sévère et froid des hôpitaux vous attriste ; eh bien, le site superbe de celui-ci, l'air libre et pur qui se joue sur ces hauteurs, le confortable des installations, tout cela paraît consolant pour les pauvres malades qu'il doit héberger.

Nous passons rapidement au sous-sol, malgré les tentations qu'il renferme ; car c'est là que viennent s'entasser, dans des caves bien éclairées et où règne un ordre parfait, les milliers de bouteilles destinées à la consommation journalière. De là, elles sont distribuées, par des guichets, aux employés des divers services. On y remarque cinq vases, cinq ovales neufs, polis comme des meubles de salon, d'une contenance énorme, et renfermant dans leurs flancs des meilleurs crus d'Aigle et de Villeneuve.

Plus loin, les salles de l'hôpital militaire, celles des détenus malades ; la buanderie, où le clapotement du linge dans les bassins et le bruit monotone de l'essoreuse se mêlent au bavardage non interrompu des lavandières.

Et tout à côté la cuisine, avec ses vastes marmites rappelant les cuisines des grands châteaux du moyen-âge, où l'on rôtissait un bœuf tout entier.

Montons au rez-de-chaussée. Ici l'on respire, semble-t-il, avec plus de facilité, tout s'éclaire et s'égaie dans le spacieux vestibule, dans l'escalier aux gracieuses colonnettes, aux murs décorés d'une peinture imitant les plus beaux marbres des Alpes. Cette partie de l'édifice lui donne un air de grandeur qui fait oublier l'hôpital.

Nous trouvons là le service de chirurgie : division des hommes et division des femmes, dans les ailes du bâtiment. Au centre, on remarque la rotonde, s'éclairant au midi, et destinée aux opérations chirurgicales. Envoyant son arrangement, ainsi que les divers instruments qui brillent dans ses armoires, on songe aux pauvres diables qui devront s'y livrer aux mains des hommes de l'art. On ne peut se défendre d'une impression pénible, indé-

finissable, en face de la belle terrasse, en gradins, qui s'étale au premier plan, et du panorama enchanteur dont on jouit de ce point de l'édifice. On se figure difficilement que la poétique et sereine majesté de ce spectacle de la nature puisse s'associer un instant aux douloureuses scènes dont ce local sera prochainement le théâtre. Puisse le ciel adoucir le sort des pauvres opérés ; puisse-t-il aider aussi la science, qui en a encore tant besoin.

A gauche de la rotonde, salle de l'Administration, servant de bibliothèque ; à droite, salle de réunion pour les médecins.

Si nous montons à l'étage, nous trouverons à peu près la même distribution dans les ailes affectées aux deux divisions du service de médecine, plus les réfectoires et les salles de réunion, destinés, les uns aux malades, les autres aux internes.

Au nord, la chapelle, dont la chaire, quoique fort simple, est d'un beau travail. C'est là que chaque dimanche quelques bonnes paroles viendront relever le moral abattu des pauvres malades.

Le 2<sup>me</sup> étage, sur le centre, constitue le quartier des pensionnaires, qui pourront s'y installer moyennant bonne finance et s'y faire soigner par le médecin de leur choix, pris parmi les quatre chefs de service.

A droite et à gauche, dans les combles, la literie et la lingerie.

La classification du linge, établie par le Directeur, est excessivement pratique, au point de vue du contrôle. Le linge destiné à tel service, est désigné par une grande lettre ; les catégories, par des chiffres romains, et chaque pièce par un numéro, en chiffres arabes. Tout est soigneusement serré dans de grands casiers, et aucune pièce ne peut disparaître ou s'égarer sans qu'on puisse savoir quel est l'employé responsable.

Aux extrémités orientale et occidentale, sont les ascenseurs et les trémies. Les ascenseurs serviront à descendre les cadavres jusqu'à niveau du sol, d'où ils seront conduits à la morgue sur un char ad-hoc. On évitera ainsi le transport des morts dans l'intérieur de l'hôpital, à la vue des malades, qui ne sont déjà que trop enclins à la tristesse. Ces engins pourront, en outre, être utilisés pour monter le bois et autres combustibles. — Les trémies, espèce de grands couloirs évasés par le haut, recevront le linge sale, qui glissera jusqu'au sous-sol dans un chariot, qui le transportera à la buanderie par un tunnel pratiqué sous la cour de l'hôpital.



Dans chaque service, une ou deux salles ont été réservées pour des enfants ; ces salles sont charmantes avec leur deux rangées de couchettes et leur chaises basses et douillettes.

Il ne faut point oublier de donner un coup d'œil à la pharmacie, et à son laboratoire, installés dans un vaste local par les soins de M. Klungé, pharmacien et chimiste distingué.

Le chauffage, l'éclairage et la ventilation ont été l'objet de soins tout particuliers de la part de l'administration et de l'architecte. Chaque salle est chauffée au moyen d'un grand poêle. Des prises d'air, au nord du bâtiment, amènent de l'air pur dans le poêle où il se chauffe et s'échappe ensuite par les bouches. Dans le mur, au midi, une cheminée, qui ne donne que très peu de chaleur, mais suffisante pour les saisons intermédiaires, renouvelle constamment l'atmosphère, par le courant qui s'établit entre elle et les jours pratiqués au bas de la porte d'entrée.

Depuis le sous-sol jusqu'aux combles, tout est éclairé à la lumière électrique. Pour une chambre, deux lampes suffisent, dont l'une est disposée de façon à ne donner au besoin qu'une douce et faible lumière de veilleuse. En un mot, tout est distribué, éclairé, chauffé, ventilé, d'après les données les plus modernes. Tout est spacieux, et l'on reste frappé d'étonnement devant les dimensions de l'édifice, lorsque, placé à l'une des extrémités, on contemple ses corridors, longs de 180 mètres, sur lesquels s'ouvrent, au midi, presque toutes les chambres de malades, au nombre d'environ 150 et comportant 200 lits.

De nombreuses pièces ont une vue étendue sur la ville, qui se présente à vol d'oiseau, ainsi que sur le lac, les Alpes et le Jura. Ce tableau grandiose dont nombre de malades pourront jouir de leur chevet, élevant parfois leurs idées au-dessus des misères humaines, aura sans doute, sur le moral de ces pauvres gens, une salutaire influence.

A proximité du bâtiment principal, et très favorablement orientés pour recevoir le soleil pendant la plus grande partie de la journée, sont les pavillons d'isolement et la Maternité. A quelque distance, la Morgue, contenant trois salles ; dans l'une seront déposés les corps, dans l'autre se feront les autopsies, et enfin la troisième sera utilisée comme lieu de réunion et de culte à l'heure des funérailles.

Les habitations du Directeur et de l'Econome, situées sur le côté nord de la cour, font face au bâtiment principal.

Cela dit, jetons un regard rapide sur le passé. En 1806, le gouvernement acheta de la ville de Lausanne, l'ancien hôpital de la Mercerie, qui fut destiné à recevoir, à la fois, les malades, les aliénés et les forçats. Cet état de choses était intolérable; aussi, quelques années après, le Grand Conseil décréta l'institution d'un *Hospice* de 100 lits et d'une *Maison d'aliénés* pouvant contenir 40 individus. En 1810, les aliénés furent transférés dans les vieux bâtiments du Champ-de-l'Air.

La dotation de l'ancien Hôpital de Villeneuve fut affectée à l'Hôpital cantonal, auquel on assigna, en outre, le produit de loteries spéciales décrétées en

1807. Le tirage avait lieu dans la grande salle du Collège, sous le contrôle du magistrat et en présence du public.

La roue était mise en mouvement par de jeunes filles vêtues aux couleurs cantonales.

Les forçats prirent possession, en 1827 seulement, de la *Maison pénitentiaire*, dont le projet avait été présenté par le Petit Conseil en 1813. Jadis les Vaudois condamnés à subir une détention criminelle ou correctionnelle étaient transférés à Berne et détenus dans ce qu'on appelait alors le *Schallwerck*. Il n'existe chez nous aucune maison centrale de détention; ce ne fut qu'après 1803 que les prisonniers entassés dans les prisons de l'Evêché et de St-Maire, occupèrent le troisième étage de l'hôpital de la Mercerie.

En 1804, le Petit Conseil décida qu'une partie des condamnés aux fers seraient employés à des travaux publics; 19 d'entre eux furent envoyés à Moudon pour travailler à la construction de routes. Et la Direction ne sachant que faire de quelques détenus qui n'étaient pas propres aux travaux de tissage et de filature pratiqués dans la maison, proposa à la municipalité de Lausanne de les employer à balayer les rues, comme à Berne et à Zurich. Mais le spectacle d'hommes attelés à des tombeaux comme des bêtes de somme, et chargés de lourdes chaînes, était trop révoltant pour être toléré longtemps chez un peuple qui entrat dans une carrière d'amélioration et de progrès.

L. M.

#### Un sermon à huis-clos.

S'ils ne sont pas bavards, en revanche ils ne manquent pas d'esprit, messieurs les curés de la Transylvanie, à en juger par l'histoïette suivante :

Un curé d'une petite localité professait, paraît-il, un goût plus que modéré pour l'éloquence de la chaire, et les fêtes les plus carillonées ne parvenaient pas à lui arracher le moindre bout de prône ou de sermon.

Cette continence oratoire était loin de faire les affaires de ses paroissiens, et une députation de notables de l'endroit se rendit auprès du pasteur pour le prier de leur faire entendre la parole sainte au moins aux principales dates consacrées par la liturgie.

Le curé promit de tenir compte du désir exprimé, et la délégation retourna annoncer à la commune que satisfaction lui serait bientôt donnée.

Justement la fête des rois arrivait. On pense si l'église dut être bondée à la messe de 10 heures. Fidèle à sa promesse, après la lecture le l'Évangile, le curé se dépouilla de sa chasuble et gravit les degrés de la chaire. En même temps, un bruit de ferraille — comme le grincement de verrous qu'on pousse — retentissait aux portes de l'église.

C'était le sacristain qui, se conformant aux instructions du rusé pasteur, fermait à double tour toutes les issues de la maison de Dieu. Mais nos ouailles étaient bien trop absorbées dans leur préoccupation d'entendre la rare parole du curé, pour prêter une attention quelconque à cet incident.

Tout alla bien d'abord. Le prédicateur parla d'a-